



Naturalisation retraité

Par **Lillia BERKANE**, le **05/11/2018** à **14:22**

Messieurs,dames bonjour ,

Je souhaiterais avoir des informations concernant la naturalisation.

Mon beau père et ma mère ont effectués une demande de naturalisation par décret. Mon beau père vit depuis plus de 50 ans en France et ma mère depuis plus de 5 ans. Ils ont une fille de 4 ans. Leur dossier est bien à Nantes.

Ils ont eu un message automatique quand quoi qu'ils doivent rester ici pendant cette période.

Peuvent ils voyager pendant la periode de naturalisation pour une période de 15 jours puis rentrer.

En vous remerciant.